ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

soins et maintien à domicile

Question écrite n° 96098

Texte de la question

M. Jean-Charles Taugourdeau appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les restrictions de financement touchant le secteur des personnes âgées. En effet, les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de Maine-et-Loire connaissent de vives inquiétudes quant aux réductions substantielles de la dotation allouée dans le cadre du budget 2010, aggravées par la reprise des excédents antérieurs, opérée par l'agence régionale de santé des Pays-de-Loire. Cette situation résulte pour les SSIAD de Maine-et-Loire, dont certains sont déficitaires pour 2010, un climat d'incertitude et d'inquiétude quant aux moyens dont ils disposeront pour assurer des soins de qualité à leurs usagers. En conséquence, la pérennité des actions entreprises par les SSIAD auprès du public dépendant et l'emploi du personnel soignant sont sérieusement remis en cause. Il lui demande les intentions du Gouvernement pour remédier à cette problématique.

Données clés

Auteur : M. Jean-Charles Taugourdeau
Circonscription : Maine-et-Loire (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 96098
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Travail, emploi et santé
Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 décembre 2010, page 13497
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)